

Commune d'Estinnes

ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU
DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la société Energie Eolienne France sas dont les bureaux sont établis à la rue du Faubourg Saint-Antoine 71 – 75011 Paris (France) en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 relatif à la construction et l'exploitation d'un parc de 6 éoliennes d'une puissance nominale maximale de 6 MW. Ce projet comprend 6 éoliennes, une cabine de tête et son poste de transformation, un local de stockage d'énergie de type batterie lithium ion, l'aménagement d'aires de manutentions, des chemins d'accès et la pose de câbles électriques sur le territoire communal d'Estinnes dont le numéro de dossier est 10013405 nécessitant une étude d'incidences sur l'environnement.

Situation : Le projet se situe à Estinnes (Peissant) – Chemin d'Aubreux

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Conformément à l'article D.29-13, §1er, la durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B.

Communes	Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Heures d'ouverture durant la période d'enquête publique	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
Estinnes	28/02/2024	07/03/2024	Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit de 8:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 (12:00 le lundi, mardi et le vendredi). Soit le mardi soir ou samedi matin : Sur rendez-vous pris 24h à l'avance auprès de Mme Leclercq Jill au 064/85.80.40	Administration communale d'Estinnes Le 05/04/2024 à 11 h	Administration communale d'Estinnes Service Cadre de Vie Chaussée Brunehault, 232 – 7120 Estinnes-au-Mont
Erquelines	28/02/2024	07/03/2024	Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – Service environnement, rue Albert 1 ^{er} , 51 à 6560 Erquelines : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (sans rendez-vous), mardi, mercredi et vendredi de 14h à 16h30 (sur rendez-vous), samedi de 9h à 12h (sur rendez-vous et fermé le 30/03/24) auprès de M. Lecut Thibaud au 071/559275 – environnement@erquelines.be	Administration communale d'Erquelines Le 05/04/2024 à 11 h	Administration communale d'Erquelines Service Environnement Rue Albert 1er, 51 – 6560 Erquelines
Quévy	28/02/2024	07/03/2024	Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – Cellule Cadre de Vie (Service Urbanisme – Environnement), rue de Pâturages 64 (école communale) à 7041 Quévy : Lundi et mercredi : de 8h30 à 12h ; mardi de 8h30 à 12h – de 13h à 16h et de 16h à 19h (sur rdv à prendre maximum le jeudi précédent au 0471/17.77.57) ; jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; vendredi : bureau fermé.	Administration communale de Quévy Le 05/04/2024 à 11 h	Administration communale de Quévy Rue de Pâturages, 50 – 7041 Quévy
Merbes-le-Château	28/02/2024	07/03/2024	Chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit de 8:30 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 (12:00 le mercredi et le vendredi). Soit le mercredi soir ou samedi matin : Sur rendez-vous pris 24h à l'avance auprès de Mme Flagothier Virginie 071/55.90.80	Administration communale de Merbes-le-Château Le 05/04/2024 à 11 h	Administration communale de Merbes-le-Château Service Environnement Rue Saint-Martin, 71 – 6567 Merbes-le-Château
Binche	28/02/2024	07/03/2024	Sur rendez-vous : Chaque jour ouvrable du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, le mercredi de 08h30 à 12h00, de 13h00 à 20h00 et le vendredi de 08h30 à 12h00 Sur rendez-vous pris 24h à l'avance	Administration communale de Binche Le 05/04/2024 à 11 h	Administration communale de Binche Service Urbanisme Saint-Paul 14 – 7130 Binche
Lobbès	28/02/2024	07/03/2024	Sur rendez-vous : De 8h à 12h et 13h à 17h <u>jour au soir ou samedi matin</u> : Sur rendez-vous pris 24h auprès du service environnement (tél : 071/59.77.79)	Administration communale de Lobbès Le 05/04/2024 à 11 h	Administration communale de Lobbès Service Urbanisme Rue du Pont 1 – 6540 Lobbès

La Bourgmestre d'Estinnes porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier, accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement, dans un contexte transfrontalier, peut être consulté à l'administration communale à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête aux heures de bureau mentionnées ci-dessus ET sur rendez-vous.

Tout intéressé peut formuler ses observations et réclamations écrites ou orales auprès des administrations communales dans les délais mentionnés ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet ou prendre rendez-vous auprès :

- du demandeur : Energie Eolienne France sas – Rue du Faubourg Saint-Antoine 71 – 75011 Paris (France) (+33 (0)1 43 40 35 33) ou par email : francisco.nunez@eno-energy.com ;
- de l'auteur de l'étude d'incidences : Sertius sa – Avenue Alexander Fleming 12 – 1348 Louvain-la-Neuve (010.23.79.30) ;
- de la Commune d'Estinnes : Mme Jill Leclercq au 064/85.80.40 ou par email : jil.leclercq@estinnes.be
- de la Commune d'Erquelines : 071/559275 ou par email : environnement@erquelines.be
- de la Commune de Quévy : 0471/17 77 57 ou par email : urbanisme@ac-quevy.be
- de la Commune de Merbes-le-Château : Mme Virginie Flagothier au 071/55.90.80 ou par mail : environnement@commune-merbes-le-chateau.be
- de la Commune de Binche : 064/23.05.11 ou par email : urbanisme@binche.be
- de la Commune de Lobbès : 071/59.77.79 ou par email : environnement@lobbes.be
- du Fonctionnaire Technique : SPW – Dép. des Permis et Autorisations – Direction de Charleroi – Rue de l'Écluse 22 – 6000 Charleroi (071 65 47 80) ;
- du Fonctionnaire Délégué : SPW – Dép. de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme – Urbanisme Hainaut II – rue de l'Écluse 22 – 6000 Charleroi (071 65 49 70)

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour prendre la décision sur l'objet de l'enquête. Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.

Le Directeur Général,
David VOLANT



Estinnes, le 31 janvier 2024

La Bourgmestre,
Aurore TOURNEUR